



PROJET SALF

Rapport d'activités Novembre 2017

<http://www.wara-enforcement.org/>

Sommaire

Points principaux.....	2
1 Investigations.....	2
2 Opérations.....	3
3 Légal.....	4
4 Media.....	6
5 Management.....	10
6 Relations extérieures.....	11
7 Conclusion.....	11

Points principaux

- Le 21 novembre 2017, à Mbour, une importante opération a été menée par les éléments de police du Commissaire Leye, en collaboration avec les agents de l'Inspection régionale des Eaux et Forêts et du projet SALF-ONG Wara. Le résultat ayant abouti à l'interpellation d'un trafiquant, le Sieur Moktar Gueye, pour trafic et commerce illégal de contrebande de pointes d'ivoire d'éléphants et de peau de léopard, ainsi que des articles de luxe en peau de crocodiles. 2 pointes d'ivoire d'éléphant soit 5 kg d'ivoire brut, une peau entière de léopard et des articles de luxe en peau de crocodiles ont été saisis. Jugé le 30/11/17 devant la barre du tribunal d'instance de Mbour, Moktar Gueye est condamné à 1 an de prison dont 1 mois ferme et 2 millions de CFA au titre des amendes et dommages et intérêts .
- Dans le cadre de nouvelles collaborations, du renouvellement et de l'amélioration de la collaboration avec nos fidèles partenaires et collaborateurs, préparation d'un calendrier de formation 2018 pour les différents corps de défense et sécurité, différentes rencontres ont eu lieu avec l'Ambassade de France (SSI), l'Ambassade des Etats Unis (Homeland Security, Bureau Régional Environnement), le BCN Interpol, Le Tribunal de Mbour, le tribunal de St Louis, les autorités pénitenciers de Mbour, l'Inspection régional de la DEEF de Mbour.
- Poursuite de la reprise active de toutes les activités d'investigations et de la formation test, avec 1 enquêteur d'expérience et 4 enquêteurs stagiaires et 1 juriste stagiaire, qui ont tous démarré leur test le 02/11/17. 2 enquêteurs en test se démarquent et provoquent une opération le 21/11/17. 1 juriste en test met en application sa formation théorique de la procédure judiciaire sur une première opération pour lui et fournit un bon travail.
- Formation d'un second avocat à la criminalité faunique toujours en cour et devrait se finir début Décembre.

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations abouties à identification nouvelles cibles	05
Investigations ayant abouti à une opération	01
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	07

- **05** enquêtes ont permis l'identification de nouvelles cibles durant le mois de novembre 2017 dans **4** régions et portaient sur des espèces intégralement protégées.

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	01
Nombre de trafiquants arrêtés	01
Nombre de trafiquants en fuite	00

1 opération réalisée au mois de Novembre 2017.

Le 21 novembre 2017, à Mbour, une importante opération a été menée par les éléments de police du Commissaire Leye, en collaboration avec les agents de l'Inspection régionale des Eaux et Forêts et du projet SALF-ONG Wara. Le résultat ayant abouti à l'interpellation d'un trafiquant, le Sieur Moktar Gueye, pour trafic et commerce illégal de contrebande de pointes d'ivoire d'éléphants et de peau de léopard, ainsi que des articles de luxe en peau de crocodiles. 2 pointes d'ivoire d'éléphant soit 5 kg d'ivoire brut, une peau entière de léopard et des articles de luxe en peau de crocodiles ont été saisis. Placé en garde à vue le même jour, il a été auditionné le lendemain 22 novembre 2017. A la fin de sa période légale de garde à vue, il a été déféré au parquet du tribunal d'instance de Mbour avant de bénéficier d'un retour de parquet. Déféré à nouveau, il sera auditionné par le délégué du Procureur



avant d'être placé sous mandat de dépôt et son

audience fixée le 30 novembre 2017. A cette date, l'affaire a été retenue et débattue au fond. Le tribunal a vidé l'affaire le même jour par le dispositif qui suit : « Statuant publiquement et contradictoirement : Déclare le prévenu coupable

- Le condamne à 1 an d'emprisonnement dont 1 mois ferme et à une amende de 500 000 FCFA
- Reçoit la constitution de partie civile de la Direction des Eaux et Forêts
- Lui alloue la somme de 1 500 000 FCFA à titre de dommages et intérêts
- Fixe la contrainte par corps au maximum
- Mets les dépens à la charge du prévenu

3 Légal

Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	01 Mokhtar GUEYE – Tribunal d'instance de Mbour- Audience le 30 Novembre 2017
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	01 Kanté Abdou Ivoire-Prison central de Dakar- 3 mois de prison- sorti le 24 Novembre 2017
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	02 appel des cas Lopez et lopez cas espagnols
Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice	00

- **01** audience s'est tenue ce mois-ci au Tribunal d' Instance de Mbour avec **01** présumé trafiquants poursuivis. Zéro (**0**) trafiquant sous contrôle judiciaire. **01** décision de justice au Mois de Novembre. **01** trafiquant purge une peine de prison de 3 mois

Arrestation	01
Audition	01
Garde à vue	01 Mokhtar GUEYE - Commissariat Urbain de Mbour
Déferrement au parquet	01 Mokhtar GUEYE – Parquet du tribunal d'instance de Mbour
Nombre de condamnés	01 – Abdou KANTE
Nombre de visite en prison	01- Mokhtar GUEYE- Maison d'arrêt de Mbour
Nombre de condamné ayant purgé leur peine	01 Abdou KANTÉ
Nombre de condamné actuellement en prison	01- Mokhtar GUEYE
Nombre trafiquant en attente de jugement	00

- Au mois de Novembre, le département Juridique a entamé la formation du nouveau juriste avec des séances d'explication sur la procédure EAGLE, sur le code de la chasse et de la protection de la faune et la CITES suivi de simulations.

- Le département juridique a aussi procédé aux formalités liées au voyage CITES à Genève du représentant CITES Sénégal
- Dans le cadre de ses missions, le département juridique a effectué une visite de sensibilisation à Saint Louis. Accompagné de la coordonnatrice, les juristes ont rencontré le substitut du procureur de Saint Louis M. DICKO en vue de lui présenter le projet et le sensibiliser sur la criminalité faunique. Nous nous sommes également rendus au commissariat de Saint Louis pour voir le commissaire DIARRA.
- A notre retour sur Saint Louis, nous avons fait le point sur les enquêtes pouvant aboutir à une arrestation avec les enquêteurs et la coordonnatrice. Cette réunion a permis d'analyser les différents régimes juridiques des produits en cause dans ces diverses enquêtes et de proposer à la coordonnatrice des orientations.
- Ces orientations nous ont permis, le 21 Novembre 2017, de procéder à une arrestation à Mbour du nommé Mokhtar GUEYE en flagrant délit de détention, circulation en vue d'une commercialisation de deux (02) pointes d'ivoire brutes soit 5 kg, une peau complète de Léopard et des pochettes et portes monnaies en peau de crocodile pour une valeur de 5 000 000 FCFA.
 - ✓ Placé en garde à vue le même jour, il a été auditionné le lendemain 22 novembre 2017.
 - ✓ A la fin de sa période légale de garde à vue, il a été déféré au parquet du tribunal d'instance de Mbour avant de bénéficier d'un retour de parquet. Déféré à nouveau, il sera auditionné par le délégué du Procureur avant d'être placé sous mandat de dépôt et son audience fixée le 30 novembre 2017.
 - ✓ A cette date, l'affaire a été retenue et débattue au fond. Le tribunal a vidé l'affaire le même jour par le dispositif qui suit :
 - « Statuant publiquement et contradictoirement :
 - Déclare le prévenu coupable
 - Le condamne à 1 an d'emprisonnement dont 1 mois ferme et à une amende de 500 000 FCFA
 - Reçoit la constitution de partie civile de la Direction des Eaux et Forêts
 - Lui alloue la somme de 1 500 000 FCFA à titre de dommages et intérêts
 - Fixe la contrainte par corps au maximum
 - Mets les dépens à la charge du prévenu

- Au-delà de tout ce qui précède, le département juridique de SALF a procédé à la confection de kits juridiques et de codes de la chasse et de la protection de la faune.
- Le projet de tirage du guide juridique en cours. L'envoi du document a été fait pour les besoins de la préface à Monsieur Boniface et au Procureur Cheikh FAYE.
- Le département juridique est aussi à la recherche d'un fournisseur pour la confection des fournitures de bureau pour les partenaires.

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 20			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	0	14	06


Le département média de SALF a produit **20** pièces médiatiques dans la presse sénégalaise dont **0** pièce télévision, **0** pièce radio, **14** pièces internet et **06** pièces presse papier.

Presse internet :

- 1 <http://sunuxibar.com/mbour-saisine-de-pointes-divoire-brut-delephant/>
- 2 <https://www.senegal7.com/mbour-enregistre-la-toute-premiere-saisie-de-pointes-divoire-brut-delephant-au-senegal/>
- 3 http://www.lateranga.info/Criminalite-faunique-Saisie-de-pointes-d-ivoire-brut-d-elephant-a-Mbour_a30299.html
- 4 <http://mbourtv.net/2017/11/23/criminalite-faunique-saisie-de-pointes-divoire-brut-delephant-a-mbour/>
- 5 http://www.leral.net/Criminalite-faunique-Saisie-de-pointes-d-ivoire-brut-d-elephant-a-Mbour_a215628.html#
- 6 <http://www.rewmi.com/criminalite-faunique-5-kg-divoire-brut-peau-de-leopard-articles-de-luxe-peau-de-crocodile-saisis-a-mbour.html>
- 7 <http://assirou.net/criminalite-faunique-saisie-de-pointes-divoire-brut-delephant-a-mbour-importante-operation-conjointe-darrestation-flagrant-delit-de-detention-commercialisation/>

- 8 http://www.dakaractu.com/Criminalite-faunique-Saisie-de-pointes-d-ivoire-brut-d-elephant-a-Mbour_a142362.html
- 9 <http://dakarmidi.net/criminalite-faunique-police-saisie-pointes-divoire-brut-a-mbour/>
- 10 https://www.seneneews.com/actualites/premiere-saisie-de-pointes-divoire-brute-au-senegal-un-trafiquant-presume-arrete-a-mbour_211145.html
- 11 <http://www.lequotidien.sn/un-trafiquant-arrete-a-mbour-premiere-saisie-de-pointes-divoire-brute-au-senegal/>
- 12 <http://www.senemedia.com/article-9369-mbour-saisie-de-pointes-divoire-brut.html>
- 13 <http://pointdakar.com/actualite/premiere-saisie-de-pointes-divoire-brute-senegal-trafiquant-presume-arrete-a-mbour/>
- 14 <http://senegal.niooz.fr/criminalite-faunique-saisie-de-pointes-d-ivoire-brut-d-elephant-a-mbour-22234960.shtml>


Exemples presse internet :



Accueil » ACTUALITES » Société

Criminalité faunique : Saisie de pointes d'ivoire brut d'éléphant à Mbour

Publié le Jeudi 23 Novembre 2017 à 08:53 | Lu 91 fois | 0 commentaires(s)



Une importante opération a été menée, Mardi, à Mbour, par les éléments de police du Commissaire Léye, en collaboration avec les agents de l'Inspection régionale des Eaux et Forêts et du projet S.A.L.F. de l'ONG Waza.

Ensemble, ils ont procédé à une opération conjointe d'arrestation en flagrant délit de détention, et commercialisation illégale de faune sauvage. Il faut noter qu'il s'agit de la toute première saisie de pointes d'ivoire brut au Sénégal.

Le résultat ayant abouti à l'interpellation d'un présumé trafiquant pour trafic et commerce illégal de contrebande de pointes d'ivoire d'éléphants et de peau de léopard, ainsi que des articles de luxe en peau de crocodiles.

Suite aux perquisitions de sa boutique et de son domicile qui s'en sont suivies, l'interpellé a été placé en garde à vue dans les locaux du Commissariat de Mbour et est actuellement entendu et les contrebandes saisies.

Il s'agit de 2 pointes d'ivoire d'éléphant soit 5 kg d'ivoire brut, une peau entière de léopard et des articles de luxe en peau de crocodiles. Ces 3 espèces sont toutes intégralement et farouchement protégées au Sénégal.

La situation des éléphants est plus qu'alarmante sur le continent et leur extinction définitive est programmée d'ici 20 ans si ce commerce illégal ne prend pas fin immédiatement.

Si les infractions sont confirmées, les condamnations pourraient être très sévères et aller jusqu'à 1 an de prison ferme.

Pour rappel, l'objectif de ces arrestations est de donner un signal fort aux trafiquants de toutes nationalités, quant à la volonté de l'Etat sénégalais de mettre fin à ce commerce illégal pour assurer la survie des espèces et combattre ce crime organisé.

L'ivoire et la corne de rhinocéros sont devenus une préoccupation majeure pour les Gouvernements du monde entier. Extrêmement lucratif, ce commerce rapporte plus de 20 milliards de dollars par an, implique des membres du crime organisé et est lié aux autres types de trafic comme la drogue, les armes, le blanchiment d'argent. Plus inquiétant encore, les mouvements terroristes comme Al shaabab, les Jenjawids, Boko haram pour ne citer que ceux-là, traquent inlassablement les éléphants par centaines pour se financer avec l'ivoire. Ces mouvements terroristes sont devenus les pivots du trafic d'ivoire en Afrique. En effet l'ivoire fournirait environ 40% des fonds nécessaires au groupe Al shaabab pour se maintenir en activité et déstabiliser l'Afrique de l'Est et du Centre.

Et ces mêmes mouvements terroristes préoccupent le Sénégal qui est en phase de renforcement de sa sécurité sur l'ensemble du territoire. Cette inquiétude concerne aussi l'Afrique de l'Ouest.

Ainsi fait-on remarquer qu'au Mali un cinquième des éléphants ont été tués pour alimenter le trafic d'ivoire depuis début 2015 et selon la MINUSMA, mission de maintien de la Paix de l'ONU au Mali, cette recrudescence est liée aux activités des groupes djihadistes dans le pays.

7

mbourtv.net

ACCUEIL ACTUALITES POLITIQUE JOURNAL SANTE/SOCIETE SPORT - DIVERS - MBOUR



Criminalité faunique : Saisie de pointes d'ivoire brut d'éléphant à Mbour

Par **Yves de Waele** le 22 novembre 2017 à 10h02

Une importante opération a été menée, Mardi, à Mbour, par les éléments de police du Commissaire Lévy, en collaboration avec les agents de l'Inspection régionale des Eaux et Forêts et du projet SALF de l'ONG Wara. Ensemble, ils ont procédé à une opération conjointe d'arrestation en flagrant délit de détention, et commercialisation illégale de faune sauvage. Il faut noter qu'il s'agit de la toute première saisie de pointes d'ivoire brut au Sénégal.

Le résultat ayant abouti à l'interpellation d'un présumé trafiquant pour trafic et commerce illégal de contrebande de pointes d'ivoire d'éléphants et de peau de léopard, ainsi que des articles de luxe en peau de crocodile.

Suite aux perquisitions de sa boutique et de son domicile qui s'en sont suivies, l'interpellé a été placé en garde à vue dans les locaux du Commissariat de Mbour et est actuellement entendu et les contrebandes saisies.

Il s'agit de 2 pointes d'ivoire d'éléphant soit 5 kg d'ivoire brut, une peau entière de léopard et des articles de luxe en peau de crocodile. Ces 3 espèces sont toutes intégralement et farouchement protégées au Sénégal.

La situation des éléphants est plus qu'alarmante sur le continent et leur extinction définitive est programmée d'ici 20 ans si ce commerce illégal ne prend pas fin immédiatement.

Si les infractions sont confirmées, les condamnations pourraient être très sévères et aller jusqu'à 1 an de prison ferme.

Pour rappel, l'objectif de ces arrestations est de donner un signal fort aux trafiquants de toutes nationalités, quant à la volonté de l'Etat sénégalais de mettre fin à ce commerce illégal pour assurer la survie des espèces et combattre ce crime organisé.

L'ivoire et la corne de rhinocéros sont devenus une préoccupation majeure pour les Gouvernements du monde entier. Extrêmement lucratif, ce commerce rapporte plus de 20 milliards de dollars par an. Implicite des membres du crime organisé et est lié aux autres types de trafic comme la drogue, les armes, le blanchiment d'argent. Plus inquiétant encore, les mouvements terroristes comme Al shaabab, les Jenjawids, Boko haram pour ne citer que ceux-là, trafiquent inlassablement les éléphants pour se financer avec l'ivoire. Ces mouvements terroristes sont devenus les pivots du trafic d'ivoire en Afrique. En effet, l'ivoire fournirait environ 40% des fonds nécessaires au groupe Al shaabab pour se maintenir en activité et déstabiliser l'Afrique de l'Est et du Centre.

Et ces mêmes mouvements terroristes préoccupent le Sénégal qui est en phase de renforcement de sa sécurité sur l'ensemble du territoire. Cette inquiétude, concerne aussi l'Afrique de l'Ouest. Ainsi fait-on remarquer qu'au Mali un cinquième des éléphants ont été tués pour alimenter le trafic d'ivoire depuis début 2015 et selon la MINUSMA, mission de maintien de la Paix de l'ONU au Mali, cette recrudescence est liée aux activités des groupes djihadistes dans le pays.

0 0 0 0 0

[Twitter](#)
[Facebook](#)
[Share](#)
[Pin](#)
[InShare](#)

ADD A COMMENT

SENEGAL

Actualités Politique Économie International Société Vieillesse

Santé Sports Vidéos

Mbour enregistre la toute première saisie de pointes d'ivoire brut

Mbour enregistre la toute première saisie de pointes d'ivoire brut d'éléphant au Sénégal

22 novembre 2017

Partager [Facebook](#) [Twitter](#) [Google+](#) [Print](#)



Une importante opération a été menée, Mardi, à Mbour, par les éléments de police du Commissaire Lévy, en collaboration avec les agents de l'Inspection régionale des Eaux et Forêts et du projet SALF de l'ONG Wara. Ensemble, ils ont procédé à une opération conjointe d'arrestation en flagrant délit de détention, et commercialisation illégale de faune sauvage. Il faut noter qu'il s'agit de la toute première saisie de pointes d'ivoire brut au Sénégal.

Le résultat ayant abouti à l'interpellation d'un présumé trafiquant pour trafic et commerce illégal de contrebande de pointes d'ivoire d'éléphants et de peau de léopard, ainsi que des articles de luxe en peau de crocodile. Suite aux perquisitions de sa boutique et de son domicile qui s'en sont suivies, l'interpellé a été placé en garde à vue dans les locaux du Commissariat de Mbour et est actuellement entendu et les contrebandes saisies.

Il s'agit de 2 pointes d'ivoire d'éléphant soit 5 kg d'ivoire brut, une peau entière de léopard et des articles de luxe en peau de crocodile. Ces 3 espèces sont toutes intégralement et farouchement protégées au Sénégal. La situation des éléphants est plus qu'alarmante sur le continent et leur extinction définitive est programmée d'ici 20 ans si ce commerce illégal ne prend pas fin immédiatement.

Si les infractions sont confirmées, les condamnations pourraient être très sévères et aller jusqu'à 1 an de prison ferme. Pour rappel, l'objectif de ces arrestations est de donner un signal fort aux trafiquants de toutes nationalités, quant à la volonté de l'Etat sénégalais de mettre fin à ce commerce illégal pour assurer la survie des espèces et combattre ce crime organisé.

L'ivoire et la corne de rhinocéros sont devenus une préoccupation majeure pour les Gouvernements du monde entier. Extrêmement lucratif, ce commerce rapporte plus de 20 milliards de dollars par an. Implicite des membres du crime organisé et est lié aux autres types de trafic comme la drogue, les armes, le blanchiment d'argent. Plus inquiétant encore, les mouvements terroristes comme Al shaabab, les Jenjawids, Boko haram pour ne citer que ceux-là, trafiquent inlassablement les éléphants pour se financer avec l'ivoire. Ces mouvements terroristes sont devenus les pivots du trafic d'ivoire en Afrique. En effet, l'ivoire fournirait environ 40% des fonds nécessaires au groupe Al shaabab pour se maintenir en activité et déstabiliser l'Afrique de l'Est et du Centre.

Et ces mêmes mouvements terroristes préoccupent le Sénégal qui est en phase de renforcement de sa sécurité sur l'ensemble du territoire. Cette inquiétude, concerne aussi l'Afrique de l'Ouest. Ainsi fait-on remarquer qu'au Mali un cinquième des éléphants ont été tués pour alimenter le trafic d'ivoire depuis début 2015 et selon la MINUSMA, mission de maintien de la Paix de l'ONU au Mali, cette recrudescence est liée aux activités des groupes djihadistes dans le pays.

Senegal /

YVES DE WAELE
REPORTAGE SUR LA SAISIE DE POINTES D'IVOIRE

Exemples de presse journal :

CRIMINALITÉ FAUNIQUE

5 kg d'ivoire brut, une peau de léopard et des articles de luxe en peau de crocodile saisis à Mbour

Une importante opération a été menée à Mbour par les éléments de la police, en collaboration avec les agents de l'Inspection régionale des Eaux et Forêts et du projet SALF de l'ONG Wara. Ensemble, nous indiquons un communiqué, ils ont procédé à l'interpellation d'un présumé trafiquant pour trafic et commerce illégal de pointes d'ivoire d'éléphants et de peau de léopard, ainsi que des articles de luxe en peau de crocodile.



La toute première saisie de pointes d'ivoire brut d'éléphant au Sénégal a eu lieu à Mbour. Suite aux perquisitions de la boutique et du domicile, l'interpellé a été placé en garde à vue dans les locaux du Commissariat de Mbour et est actuellement entendu et les contrebandes saisies. Il s'agit de 2 pointes d'ivoire d'éléphant, soit 5 kg d'ivoire brut, une peau entière de léopard et d'articles de luxe en peau de crocodile. Ces 3 espèces sont toutes intégralement et farouchement protégées au Sénégal. Le communiqué nous renseigne que la situation des éléphants est plus qu'alarmante sur le continent et leur extinction définitive est programmée d'ici 20 ans si ce commerce illégal ne prend pas fin immédiatement. Si les infractions sont confirmées, les condamnations pourraient être très sévères et aller jusqu'à 1 an de prison ferme. Pour rappel, l'objectif de ces arrestations est de donner un signal fort aux trafiquants de toutes nationalités, quant à la volonté de l'Etat sénégalais de mettre fin à ce commerce illégal pour assurer la survie des espèces et combattre ce crime organisé. L'ivoire et la corne de rhinocéros sont devenus une préoccupation majeure pour les gouvernements du monde entier. Extrêmement lucratif, ce commerce rapporte plus de 20 milliards de dollars par an, implique des membres du crime organisé et est lié aux autres types de trafic comme la drogue, les armes, le blanchiment d'argent. Plus inquiétant encore, les mouvements terroristes comme Al shaabab, les Jenjawids, Boko haram, pour ne citer que ceux-là, trafiquent inlassablement les éléphants pour se financer avec l'ivoire. Ces mouvements terroristes sont devenus les pivots du trafic d'ivoire en Afrique. En effet, l'ivoire fournirait environ 40% des fonds nécessaires au groupe Al shaabab pour se maintenir en activité et déstabiliser l'Afrique de l'Est et du Centre. Et ces mêmes mouvements terroristes préoccupent le Sénégal qui est en phase de renforcement de sa sécurité sur l'ensemble du territoire. Cette inquiétude concerne aussi l'Afrique de l'Ouest. Ainsi fait-on remarquer qu'au Mali, un cinquième des éléphants ont été tués pour alimenter le trafic d'ivoire depuis début 2015 et selon la MINUSMA, mission de maintien de la Paix de l'ONU au Mali, cette recrudescence est liée aux activités des groupes djihadistes dans le pays.

CHERIKI MOUSSA SARR

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALISTE - N° 2260 - Jeudi 23 Novembre 2017 www.quotidien.com

Environ Quotidien - Jeudi 23 Novembre 2017 N° 2260

CRIMINALITÉ FAUNIQUE Première saisie de pointes d'ivoire brute d'éléphant au Sénégal

Un trafiquant présumé aux arrêts à Mbour

Arrêté par la police de Mbour mardi, un trafiquant présumé d'espèces protégées est actuellement soumis au feu roulant des questions des limiers de la Petite-Côte. Il a été saisi, suite à des perquisitions à sa boutique et à son domicile, 2 pointes d'ivoire brute, de peau de léopard, ainsi que des articles de luxe en peau de crocodile. Ainsi le Sénégal effectue sa première saisie de pointes d'ivoire brute d'éléphant.

Par Mamadou T. DIATTA

La lutte pour la protection des espèces protégées produit de nouveaux résultats avec la toute première saisie, à Mbour, de pointes d'ivoire brute d'éléphant au Sénégal. En effet, les éléments de police du Commissariat

Léye, appuyés par les agents de l'Inspection régionale des Eaux et forêts et le projet Salf de l'Ong Wara, ont procédé à l'arrestation dans la capitale de la Petite-Côte, mardi, «d'un présumé trafiquant pour trafic et commerce illégal de contrebande de pointes d'ivoire d'éléphants et de peau de léopard, ainsi que des articles de luxe en peau de crocodile», souligne un communiqué du projet Salf de l'Ong Wara l'Ong Wara rendu public hier. Le mis en cause a été arrêté «en flagrant délit de détention, et commercialisation illégale de faune sauvage».

Le document renseigne aussi que le présumé trafiquant, placé en garde à vue par les limiers du Commissariat de Mbour, fait actuellement l'objet d'une audition pour les besoins de l'enquête. Des perquisitions effectuées à la boutique et au domicile du mis en cause ont permis aux policiers de Mbour et à leurs appuis de mettre la main sur «2 pointes d'ivoire brute, une peau entière de léopard et des articles de luxe en peau de crocodile». «Ces 3 espè-

ces sont toutes intégralement et farouchement protégées au Sénégal», indique le communiqué du projet Salf de l'Ong Wara l'Ong Wara. Qui informe aussi, à propos des délits visés, que «si les infractions sont confirmées, les condamnations pourraient être très sévères et aller jusqu'à 1 an de prison ferme».

«Donner un signal fort aux trafiquants de toutes nationalités, quant à la volonté de l'Etat sénégalais de mettre fin à ce commerce illégal pour assurer la survie des espèces et combattre ce crime organisé» demeure, aux yeux des membres du projet Salf de l'Ong Wara, l'objectif visé à travers les nombreuses interpellations dont les services de sécurité sont les auteurs.

Le projet Salf de l'Ong Wara avertit d'ailleurs que «la situation des éléphants est plus qu'alarmante sur le continent et leur extinction définitive est programmée d'ici 20 ans si ce commerce illégal ne prend pas fin immédiatement».

mdiatta@lequotidien.sn

H4433

lequotidien.sn

Le Quotidien - Jeudi 23 Novembre 2017

Actualité

3

CRIMINALITÉ FAUNIQUE

Première saisie de pointes d'ivoire brut à Mbour

Deux pointes d'ivoire d'éléphant correspondant à 5 kg d'ivoire brut, une peau entière de léopard et des articles de luxe en peau de crocodile ont été saisis à Mbour, un individu interpellé. Ces 3 espèces sont toutes protégées au Sénégal.

Une importante opération a été menée, mardi, à Mbour, par les éléments du commissariat Léye, en collaboration avec l'agence de l'inspection régionale des Eaux et Forêts et du projet Salf de l'Ong Wara. Une opération qui a abouti à des arrestations en flagrant délit de détention et commercialisation illégale de faune sauvage. Il s'agit de la toute première saisie de pointes d'ivoire brut au Sénégal.

Le résultat ayant abouti à l'interpellation d'un présumé criminel faunique pour trafic et commerce illégal de contrebande. Suite aux perquisitions de sa boutique et de son domicile qui s'en sont suivies, l'interpellé a été placé en garde à vue dans les locaux du commissariat de Mbour. Il est actuellement retenu, les contrebandes saisies. Deux pointes d'ivoire d'éléphant, soit 5 kg d'ivoire brut, une peau entière de léopard et des articles de luxe en peau de crocodile. Ces trois espèces sont toutes

intégralement et farouchement protégées au Sénégal, selon l'Ong Wara. La situation des éléphants est plus qu'alarmante sur le continent et leur extinction définitive est programmée d'ici 20 ans si ce commerce illégal ne prend pas fin immédiatement. Si les infractions sont confirmées, les condamnations pourraient être très sévères et aller jusqu'à un an de prison ferme.

L'objectif de ces arrestations est de donner un signal fort aux citoyens de toutes nationalités, quant à la volonté de l'Etat sénégalais de mettre fin à ce commerce illégal pour assurer la survie des espèces et combattre ce crime organisé. Ivore et la peau de léopard ont été saisis comme des articles de luxe. Les condamnations pourraient être très sévères et aller jusqu'à un an de prison ferme.



par», implique des membres du crime organisé et est lié aux autres types de trafic comme la drogue, les armes, le blanchiment d'argent. Plus inquiétant encore, les mouvements terroristes comme Al Shabaab, les Jeng Jend, Boko Haram, trouvent intégralement les déplacements par continents pour se lier avec l'ivore.

Les mouvements terroristes sont devenus les pivots du trafic d'ivoire en Afrique. En effet, l'ivoire faunique est devenu l'un des produits les plus recherchés au groupe Al Shabaab pour se maintenir en activité et détruire l'Afrique de l'Est et du Centre. Et ces mêmes organisations préoccupent le Sénégal qui vit un phase de renforcement de sa sécurité sur l'ensemble du territoire. Cette in-

quête concerne aussi la sous-région. Ainsi fait-on remarquer que dans un cinquième des éléphants ont été tués pour alimenter le trafic d'ivoire depuis décembre, selon le MINISMA (Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Prévention de la Paix et de l'Ordre) au Sénégal, cette recrudescence est liée aux activités de groupes d'ivoire dans le pays.

L'Observateur Jeudi 23 Novembre 2017

5 Management

Indicateur

Nombre de juriste en test	3
Nombre de media en test	0
Nombre d'enquêteur en test	4
Nombre de comptable en test	0
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	0
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	0

- Dans le cadre de nouvelles collaborations, du renouvellement et de l'amélioration de la collaboration avec nos fidèles partenaires et collaborateurs, préparation d'un calendrier de formation 2018 pour les différents corps de défense et sécurité, la coordinatrice à fait différentes rencontres avec l'Ambassade de France (SSI), l'Ambassade des Etats Unis (Homeland Security, Bureau Régional Environnement), le BCN Interpol, Le Tribunal de Mbour, le tribunal de St Louis, les autorités pénitenceries de Mbour, l'Inspection régional de la DEEF de Mbour.
- Poursuite de la reprise active de toutes les activités d'investigations et encadrement de la formation test, avec 1 enquêteur d'expérience et 4 enquêteurs stagiaires et 1 juriste stagiaire, qui ont tous démarré leur test le 02/11/17. 2 enquêteurs en test se démarquent et provoquent une opération le 21/11/17. 1 juriste en test met en application sa formation théorique de la procédure judiciaire sur une première opération pour lui et fournit un bon travail.
- Encadrement de la formation d'un second avocat à la criminalité faunique toujours en cour et devrait se finir début Décembre.
- Encadrement de la visite de sensibilisation à Saint Louis par nos juristes stagiaires.. Accompagné de la coordonnatrice, les juristes ont rencontré le substitut du procureur de Saint Louis M. DICKO en vue de lui présenter le projet et le sensibiliser sur la criminalité faunique. Nous nous sommes également rendus au commissariat de Saint Louis pour voir le commissaire DIARRA.
- Encadrement du projet de tirage du guide juridique qui est en cours. L'envoi du document a été fait pour les besoins de la préface à Monsieur Boniface et au Procureur Cheikh FAYE. Le département juridique est aussi à la recherche d'un fournisseur pour la confection des fournitures de bureau pour les partenaires.

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		09	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
03	00	00	06

1. Homeland Security, Service Investigation
2. Ambassade des USA, département économique
3. Ambassade des USA, département environnement
4. Ambassade de France, Service de Sécurité Intérieur
5. BCN Interpol
6. Mr le chef DIC
7. Mr le PR de Saint Louis et ses substituts
8. Mr le Commissaire du Commissariat Central de St Louis
9. Mr l'Inspecteur Départemental des Eaux et Forêts de Mbour

7 Conclusion

Le mois de Novembre est marqué par à une arrestation à Mbour du nommé Mokhtar GUEYE en flagrant délit de détention, circulation en vue d'une commercialisation de deux (02) pointes d'ivoire brutes soit 5 kg, une peau complète de Léopard et des pochettes et portes monnaies en peau de crocodile pour une valeur de 5 000 000 FCFA. Jugé en flagrance le 30/11/17 devant la barre du tribunal d'instance de Mbour, Mokhtar Gueye est condamné à 1 an de prison dont 1 mois ferme et 2 millions de CFA au titre des amendes et dommages et intérêts . Dans le cadre de nouvelles collaborations, du renouvellement et de l'amélioration de la collaboration avec nos partenaires et collaborateurs, différentes rencontres ont eu lieu avec l'Ambassade de France (SSI), l'Ambassade des Etats Unis (Homeland Security, Bureau Régional Environnement), le BCN Interpol, Le Tribunal de Mbour, le tribunal de St Louis, les autorités pénitenciers de Mbour, l'Inspection régional de la DEEF de Mbour. La poursuite des évaluations des stagiaires en test est plutôt positive et 4 stagiaires sur 5 commencent à se démarquer. Le projet SALF poursuit sa volonté de refonder une équipe solide et efficace dans le but de lutter contre la Criminalité faunique et obtenir des résultats annuels à nouveau réguliers en 2018.